

De quelques modèles pathologiques du « vivre ensemble » ?

Bertrand Bergier

Les réflexions livrées dans le cadre de cette note du CREN, sont celle d'un essai de modélisation où le « vivre ensemble » est à la fois un sujet d'étude et un objet à promouvoir ; un essai s'émancipant de la prudence académique qui veut que l'on taise le point de vue normatif sur la thématique étudiée. En cela, nous nous sentons proche de Durkheim (1893, préface III) « De ce que nous proposons avant tout d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à l'améliorer. Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif ».

Vivre ensemble, « faire *socius* », marque le genre humain depuis la nuit des temps. Notre condition est celle de la coexistence (Lahire, 1998) et du sens de cette coexistence (Gomez-Muller, 1999). Dans la langue des Romains, peuple politique s'il en est, « vivre » signifie « être parmi les hommes (*inter homines esse*), et « mourir » : « cesser d'être parmi les hommes » (*inter homines desinere*).

Ce qui est nouveau, c'est le « comment ? ». Comment vivre ensemble ? La question, posée parfois avec insistance, sonne comme un aveu, celui d'une socialité qui ne va pas (plus) de soi. Considérer les sociétés occidentales comme des totalités homogènes, stables, alignées sur un dénominateur commun (la référence à une transcendance, à un régime politique, à une culture de classe...) ne tient plus. Le vivre ensemble a perdu de sa présence muette. Il n'est plus un héritage de normes indiscutables, mais un monde à explorer. Il n'est plus tant un état de fait qu'une source d'interrogations. La préoccupation est récente, le désarroi contemporain. Au XIXème siècle comme dans une grande partie du XXème siècle, l'appartenance à une famille, à un milieu social, à une profession, à une génération, à un genre, imposait un ordre, un cadre de relations, des rapports statutaires, des hiérarchies. Le vivre ensemble n'était pas une question mais une réponse solidement ancrée. Chacun connaissait les règles du jeu qui le concernaient. Se soumettre ou transgresser était une autre affaire. En tout cas, les contours étaient nets. Ils ne le sont plus. Le « comment ? » témoigne de l'ouverture d'un vaste chantier. Il révèle la dimension construite du vivre ensemble, met en jeu des niveaux qui se superposent et s'enchevêtrent : le niveau spatial (seul/ensemble), le niveau relationnel (indépendance/fusion), le niveau de l'orientation de l'activité (engagement/désengagement), le niveau mnémonique (oubli/souvenir)... Parmi ceux-ci, nous allons en explorer deux que mobilise le « faire société » : celui de la coprésence avec ses pôles, l'individu et le collectif, et celui de la régulation avec le conflit et l'autorité.

1. La quadrature du « vivre ensemble »

Le pôle individuel

Il questionne la reconnaissance de l'individu.

- Reconnaissance, au plan cognitif, de sa capacité à donner du sens : celui qu'il donne à sa réalité socio-culturelle, à son école, à son quartier. Ce qui est ici reconnu, c'est sa capacité à dialoguer avec lui-même, à décider intérieurement, à faire des choix, à exprimer une volonté, à être autre chose que ce qu'on a fait de lui.
- Reconnaissance, au plan de l'action, de sa capacité à prendre des initiatives, à se risquer, et ce faisant, à modifier, transformer quelque chose du monde dans lequel il vit.
- Reconnaissance au plan social, de sa potentialité à être citoyen, c'est-à-dire à apporter sa capacité d'initiative à l'action collective, à apporter sa capacité de sens au sens collectif.
- On ne construit pas le vivre ensemble avec des « orphelins du sens » (Foucauld et Piveteau, 1995). La non-verbalisation traduit une difficulté à symboliser son existence, à commencer par les situations d'injustice sociale, donc une difficulté à avoir prise sur elles.

Pouvoir raconter sa réalité, c'est apprendre à structurer son existence, à mettre à distance ce qui m'arrive, ce qui socialement nous arrive. « Faire société » incite, sur le terrain éducatif, à porter attention à l'éclosion individuelle du sens, en prenant en considération ce que « franchir le portail de l'école » veut dire pour cet élève, pour ce parent...

Ce questionnement entre en résistance. Résistance à une représentation fataliste d'un monde livré à l'emballement et à la toute puissance de mécanismes économiques, laissant les individus, notamment les plus démunis, dans l'impossibilité de prendre part en parole et en acte à sa construction. Résistance à l'idéologie cynique pour laquelle il n'est d'autre sens que celui du marché, d'autres valeurs que mesurables

Le pôle collectif

La construction du « vivre ensemble » est confrontée à la crise de la dé-symbolisation qui est d'abord une crise du repliement. L'étymologie grecque de « symbole » renvoie à l'idée de « jeter ensemble ». Selon le contexte, *sum-ballein* est traduit par « rassembler », « mettre en commun », « échanger », « se rencontrer ». À une époque marquée par le délitement social, par des individus atomisés qui, eut dit Tocqueville, « ne se sentent plus liés par un intérêt commun (...), où chacun se croit réduit à ne s'occuper que de lui-même » (Tocqueville, 1992, p.147), comment construire de l'appartenance (dans une société du tout à l'ego)

Affronter la « crise du repliement » ça veut dire quoi ? Ça veut dire pour l'école, pour le quartier et ses différentes organisations publiques ou associatives :

- affirmer à chacun que la subjectivité de chacun ne peut devenir la norme et l'entente l'exception. Il s'agit de penser l'affrontement de volontés qui « se lient et deviennent libres en un sens nouveau, qui n'est plus le pouvoir de faire n'importe quoi mais de se rendre indépendant de ses propres désirs et de reconnaître une norme » (Ricoeur, 1989, p. 732).

- penser la rencontre à partir de la « multiplicité » donc en déjouant à la fois les procès en catégorisation qui, par définition, uniformisent, et le piège de la stigmatisation qui non seulement écrase cette multiplicité, mais définit socialement autrui à travers la négation : ce qu'il n'est pas, ce qu'il n'a pas ou encore le réduit à son passé-passif. L'enjeu de cette « multiplicité », de cette présomption de compétences, est d'apprendre à regarder la diversité des potentialités qui se trouvent en l'autre. Il est plus aisé de parler et d'agir dans un espace public lorsque l'on a expérimenté dans son existence un regard positif de la part de l'autre. Une des clés de l'absence de participation de certaines familles aux réunions parents-professeurs tient à ce déficit. Les situations d'humiliation, de rejet, d'étiquetage (qui impliquent une perte du sentiment de singularité) n'incitent pas à prendre sa parole et sa place dans la cité.

Quand domine dans une société, les rationalités étriquées, quand prévaut ce qui « se compte » sur « ce qui compte », il nous faut plus que jamais être attentifs à nos utopies, attentifs aux rêves que nous formulons pour notre quartier, pour notre commune, pour notre école...

Il s'agit par-delà les logiques du quantifiable, « par-dessus le marché », de s'ouvrir à la dimension symbolique du *socius*, à l'affirmation de convictions fédératrices qui peuvent être morales, politiques ou encore spirituelles.

Une école qui ne sait plus cultiver et transmettre la vertu d'espérance à ses élèves est une école qui désespère d'elle-même et de la génération qu'elle accueille. Une des plus grandes sources de mal-être de la jeunesse réside sans doute dans le regard inquiet que les adultes portent sur le devenir des éduqués. Un tel regard, hypothéquant d'emblée leur destin, revient d'une certaine manière à désespérer d'eux, ce qui à son tour contribue à les désespérer, à nourrir un sentiment d'impuissance et une angoisse, autant de facteurs préjudiciables pour tout apprentissage. D'où l'importance de la question suivante : quelle espérance avons-nous (parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissement, habitants, élus) pour notre établissement scolaire, pour notre commune ?

En même temps, l'exaltation des lendemains qui chantent peut tourner le dos à l'altérité, encourager « l'entre nous » communautaire. Aussi, cette interrogation relative à l'utopie du *socius* appelle deux questions subsidiaires :

- Peut-on penser cet horizon d'un monde meilleur non seulement à partir des « gens de peu » (Sansot, 2002) mais de ceux qui, de par leur situation économique, sociale, culturelle, scolaire..., sont les plus vulnérables, à partir de ceux qui ne peuvent pas, ne peuvent plus ou pas encore participer à l'œuvre commune ?

- Pouvons-nous vouloir que les autres écoles, les autres quartiers en fassent autant ou est-ce que ce qui fonde et constitue la quête de notre collectif se satisfait d'une clôture identitaire ? Le fondement de la coopération entre les membres du collectif peut alors être mafieux, flatter les passions basses, cultiver le repli sur le « nous ».

Réfléchir aux conditions du « faire société », réclame de prendre en compte les pôles individuel et collectif, de penser un cadre à la fois :

- protecteur de la personne et de ses capacités de sens et d'initiative
- et garant du *socius*, garant de la coopération.

Ces deux pôles entrent en tension et interrogent la conflictualité et l'autorité dans la construction du *socius*.

Le pôle conflictuel

Le « vivre ensemble » ne peut se concevoir sans frottements et ajustements successifs, sans conflit.

Ce dernier agit lorsque ma parole, mon action (pôle individuel), notre parole notre action (pôle collectif), qu'elle soit violente ou pacifiante, est remise en cause, freinée, stoppée par autrui. Autrui peut désigner lui ou elle : mon compagnon d'infortune, mon voisin. Autrui peut désigner « eux » : la bande adverse sur un quartier, eux les immigrés, eux les nantis, eux les élus ; dans une école, eux les « intellos »...

Si le conflit peut être destructeur - que l'on songe aux discours politiques dressant des individus, dûment catégorisés, les uns contre les autres - il peut aussi être fécond. Il dispose à l'optimisme quand il permet à des individus qui s'ignoraient de se parler, quand l'hostilité sourde se métamorphose en confrontation au grand jour. Il peut avoir des vertus libératrices pour l'individu qui jusqu'alors s'apitoyait sur son sort et s'enfonçait dans un rôle de victime ou encore pour un collectif qui se résignait et transforme désormais sa souffrance sociale en lutte et le sentiment d'impuissance en contre-pouvoir.

Face à l'injustice, le « non » de protestation, de résistance, a possiblement une dimension unificatrice du « nous » (contre eux). Il participe à sa construction identitaire, mobilise l'envie d'agir en commun.

Outre le conflit, il est un autre pôle qui participe à la régulation des tensions entre l'individu et le collectif.

Le pôle de l'autorité

Il n'existe pas de « vivre ensemble » sans rapport à la loi, de co-existence sans contrainte. Celle-ci peut résulter d'une impossibilité de fait, physique, économique, matérielle, sociale, culturelle ou d'une intervention coercitive d'une autorité (autorité de celui qui sait, autorité de celui qui a...). La contrainte peut s'effacer et faire place à l'autorité comme art d'obtenir adhésion et consentement sans recours à la menace, à la contention ou à la force. Dans ce cas, l'autorité renvoie à des règles et à ce qui les fonde, et à un cadre doublement sécurisant au sens où l'interdit permet de mettre les valeurs à l'abri de l'arbitraire de chacun et où les lois et les règles sont respectées par celui-là même qui a autorité.

Dans le cas de l'intervention autoritaire, la contrainte cultive le clôt, exprime la toute puissance de l'intervenant à qui rien ne doit échapper. L'autoritarisme est dominé par la peur de ne plus être si on n'est pas tout, alors que l'autorité ouvre à autre chose que sa particularité propre, à commencer par la nécessité d'une opposition. En pensant ses propres limites, l'autorité contient la tyrannie. L'autoritarisme s'affirme singulier et monolithique, il est du côté de l'indiscutable. L'autorité se veut irréductiblement plurielle, ouverte à la discussion.

À ce stade de notre réflexion, nous pouvons dire que la construction du vivre ensemble réclame une prise en compte et un dialogue entre ces quatre pôles dessinant en quelque sorte un carré. Ce quadrilatère interroge les liens entre le « je », le « nous », le conflit et l'autorité. Quatre est le symbole de la totalité du créé, (les quatre points cardinaux, les quatre éléments...). Quatre est aussi le symbole du périssable : quatre et « mort » sont désignés par le même mot en japonais (*shi*). Le vivre ensemble est fragilisé lorsque nos micro-sociétés, celle de l'école, celle du quartier fonctionnent sur le principe du quart exclu, lorsqu'un des pôles est mis à la place du mort. Cette fragilité est accrue lorsque, écrasant le

carré, nous délaissions deux des quatre pôles. Repérons ces modèles en forme d'impasse et les conséquences quant à la parole des plus démunis.

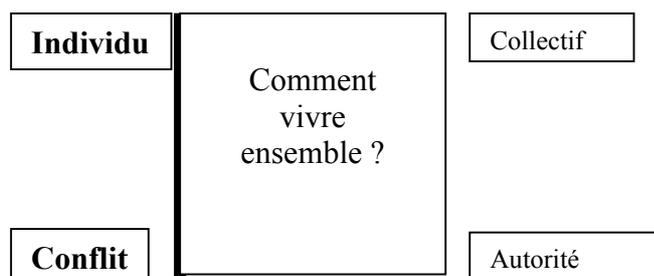
2. Les binômes pathologiques du vivre ensemble

Le « tout libéral » (Individus et conflit)

Sont réduites au silence la voix du collectif et la voix d'une autorité. Ce modèle mise sur les antagonismes ouverts entre individus. Il assure la promotion décomplexée du plus fort, du plus malin. Permettons aux *ego* de s'exprimer librement, consentons à la conflictualité, elle assurera la régulation. Le « tout libéral » est un *credo* de combat : le plus fort l'emportera, le plus faible s'inclinera de lui-même (Mousli, 2005). Le vivre ensemble est à ce prix, celui des inévitables conflits d'intérêts. La vie commune est un jeu à somme négative : si tu gagnes, je perds. Ce *socius* est propice à la jalousie sociale, à la surveillance mutuelle, à la défiance et à l'agressivité. Son slogan primitif « que le meilleur gagne » et une compétition sans limites participent à un processus de décivilisation. On devine sans peine une conception naturaliste du vivre ensemble, une loi de la jungle qui fait fi de l'héritage humaniste et des sagesses. Triomphe le cynisme.

Sont privilégiées la non-ingérence du collectif, la non-intervention d'un médiateur. Quoique présents, le pôle collectif et le pôle autorité sont en retrait. Si deux élèves sont en conflit, ce n'est assurément pas le problème de l'enseignant, pas plus celui du groupe classe. Qu'ils s'arrangent entre eux ! D'ailleurs les adversaires s'accordent sur ce point, ils n'ont pas besoin de l'adulte pour régler leur différend. Soucieuse de sa légitimité, la non-ingérence se fabrique de « bonnes raisons » : on ne peut empêcher des individus résolus de se battre. Quand bien même leur interdirait-on toute violence, ils se battraient en cachette. Par ailleurs, à jouer les casques bleus, ne risque-t-on pas de prendre des mauvais coups. Non, décidément, ignorons-les. Laissons-les « s'expliquer ».

Domine dans ce modèle bipolaire, l'idée que la gestion de nos désaccords ne peut avoir d'autre issue que la rupture : l'un des protagonistes est de trop. Malheur au loser Prévaut un *socius* se construisant autour de la lutte des places (Gaulejac et Taboada Leonetti, 1994) L'individu ne compte que sur lui-même, sur ses ressources pour faire face, se dépasser, se surpasser et « avoir sa place au *socius* ». L'enfermement narcissique sur un moi monadique conduit à une connaissance réductrice de l'autre et prive d'inscrire le conflit dans la persévérance d'un « être ensemble coopératif ». Domine une logique binaire dans les relations : « si tu n'es pas content, tu t'en vas », « satisfaits ou séparés ». L'emporte la parole du plus fort.

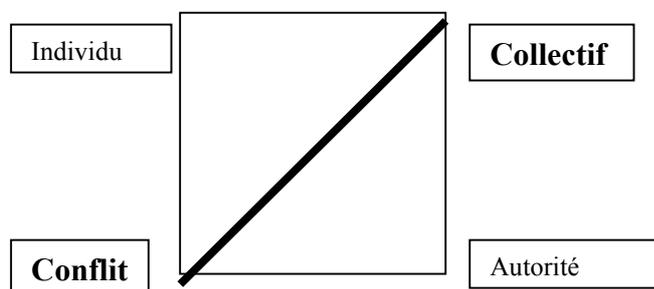


Le « faire front » (Collectif et conflit)

Sont surinvestis le pôle collectif du niveau de coprésence et le pôle conflit du niveau de régulation. Ce modèle lie le *socius* à l'affrontement, jugé inévitable et salutaire, entre « eux » et « nous ». Il dévoile ce que les intérêts des parties cherchaient à obscurcir. La régulation par le conflit permettra, se dit-on, de choisir son camp, de dégager un vainqueur. Prévaut le raisonnement clanique : ami ou ennemi ? La coopération au sein de chaque collectif y est forte mais exclusive. Elle « se construit contre »

Dans ce modèle bipolaire, l'individu joue en mineur. Il n'existe qu'à travers le groupe. Il réfléchit à cette échelle, intègre le « sens des limites » caractéristique de cette appartenance, et s'interdit tout écart aux standards sociaux du groupe. Il fait allégeance. Prime un « tous ensemble » qui, en externe, désigne un adversaire, une menace et, en interne, somme de faire corps pour faire front. Dans ce modèle, le collectif est liant au point d'être cloîtrant. Les singularités se taisent. Le temps n'est pas aux rivalités personnelles. Chacun doit réprimer les traces d'individuation et se laisser assigner une place par un « nous » tout entier mobilisé par la lutte impitoyable contre « eux ». Frère ou ennemi, telle est l'alternative secrétée par le narcissisme d'un groupe aux abois. Le collectif et la situation de conflit dictent à l'individu la manière de penser et de se comporter. Est réprimée l'unicité et avec elle, la relation d'unique à unique. Il n'est d'autre possibilité que de suivre le clan dans sa hargne. Culmine un vivre ensemble fusionnel et tragique au sens où aucun espoir, aucune harmonie supérieure n'est capable de concilier les antagonismes, de réconcilier les adversaires. Les invectives, les outrages s'appellent fatalement l'un, l'autre.

Est également écartée la possibilité, dans cette tension entre eux et nous, de recourir à un arbitrage d'autorité ou autoritaire. La non-ingérence est élevée au rang de norme. Est privilégié un laisser faire à grande échelle définissant un espace de « non-droit ». En l'absence de tiers, le conflit peut dégénérer et la violence occuper le terrain. La rencontre n'a d'autres visées que la mise hors-jeu d'un autrui collectif. Que l'on songe à ces affrontements entre bandes rivales dans des quartiers où la police ne s'y risque pas, ne s'y risque plus sans grand renfort, où il n'est de meilleur conseil que d'inviter chaque habitant à ne pas sortir le soir.

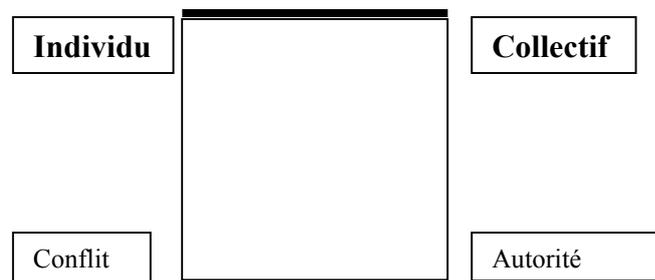


« *Peace and love* » (Individu et collectif)

L'important pour la construction du « vivre ensemble » est de pouvoir compter d'une part, sur la bonne volonté de chacun, « l'élan du cœur », et d'autre part, sur un projet fédérateur incitant tous les acteurs à coopérer. Le ton est unitaire et euphorique, le modèle généreux, à la fois civique et responsable. Il mise sur la potentialité citoyenne de l'individu et la culture de coopération du collectif. Les hiérarchies s'effacent, faisant idéalement des uns et des autres des semblables. La vie en commun est un jeu à somme positive : gagnant-gagnant.

Ce modèle a pour obsession et mot d'ordre l'absence de conflit. « Surtout pas de vague ! ». La fête serait gâchée. Connotée négativement, la conflictualité est perçue comme l'expression d'un « mauvais esprit », d'une volonté destructrice, aboutissant inévitablement à l'éviction des uns ou des autres. Elle ne peut que rompre l'harmonie, apporter le désordre, et nécessiter à terme l'intervention d'une autorité pour sanctionner les uns ou les autres. Ruineux, le conflit, qu'il soit interne ou externe, est donc à bannir.

Autrement dit, au niveau de la parole : l'emportent des notions incantatoires qui précipitent l'avènement de jours meilleurs : projet, partenariat, paix, élan de solidarité. Toute parole revendicatrice, d'indignation, d'opposition, de contestation est ici malvenue déplacée



La « peur du gendarme » (Individu et autorité)

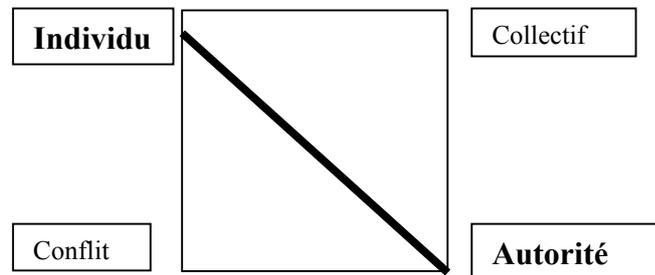
Ce modèle exalte les libertés individuelles tout en faisant valoir une autorité forte, sûre d'elle-même, prenant la forme d'interventions frontales et répressives. Faites ce que vous voulez dans la soumission.

Les initiatives personnelles sont saluées, le foisonnement des idées et des projets encouragé, pour autant qu'ils se déploient dans le strict respect du cadre fixé par la loi ou la parole du chef. Cette autorité ne sied guère à un individualisme débridé. Aussi, chacun peut ici redoubler d'audace et de malice. L'enjeu est de ne pas se faire prendre. Dans ce modèle, la « peur du gendarme » est considérée comme le meilleur moyen de prévenir les transgressions. Domine l'idée que si on veut la paix dans les quartiers, dans les écoles, il faut une autorité qui en impose. Le sentiment d'impunité doit disparaître : tolérance zéro et démonstration musclée de la part des forces de l'ordre.

Le binôme décline le vivre ensemble sur le mode sécuritaire. Il ne s'agit pas tant de jouer collectif que de jouer les gros bras, d'en appeler à la solidarité entre pairs que de demander à l'autorité de me protéger de l'autre.

Le *socius* met à la place du mort, le conflit. Prend-il une forme tempérée, telle celle de la tractation, il demeure hautement suspect, perçu du point de vue de l'autorité, comme troublant « l'ordre des choses ». Ce modèle nie son caractère inéluctable, inhérent à toute vie sociale.

Se trouve également en position « d'exclu de l'intérieur » le collectif, le « côte à côte coopératif ». Lui aussi est suspect par la possible force de son « nous », par sa potentialité utopique et son appel à une autre manière de concevoir les rapports entre les hommes. Aussi, préférera-t-on dans ce modèle bipolaire proscrire et le collectif (rassemblement, association...) et le conflit, qui plus est le conflit collectif.

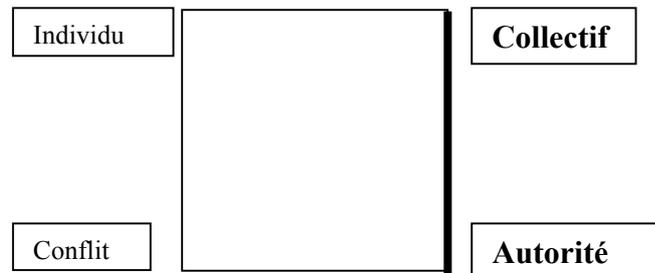


Le « tout communautaire » (collectif et autorité)

Ce modèle se focalise sur un lien social articulant coopération et autorité. Le vivre ensemble est minutieusement verrouillé. Les plus petits détails du quotidien sont prévus. Le *socius* est traduit en modalités d'application, engoncé dans un univers de prescriptions et de codes. Les rôles sociaux sont d'autant plus fortement intériorisés que la communauté (ou la société) est « close », que l'esprit critique n'y a pas sa place.

L'organisation collective et le régime autoritaire supplantent les projets personnels. Chacun n'existe qu'à travers le groupe. Le « tout communautaire » ne permet pas à l'individu d'affirmer sa singularité, de s'aménager des territoires réservés ou des « temps à lui ». Il n'a d'autre possibilité que celle « d'être avec », de tenir docilement la place qui lui est assignée.

Dans cet ordre imposé, le raisonneur a mauvaise réputation. Sont exclues les contestations à l'égard du pouvoir ou encore les conflits entre individus ou entre clans. Dans cette réclusion identitaire, le croire est absolu. Il ne souffre aucune parole autre. Face à l'altérité, le *socius* rigidifie, se réduit à un huit clos, cède aux dérives sectaires qui hantent l'instinct groupal.

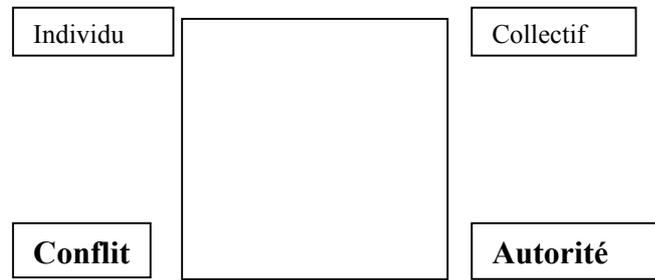


La paix armée (Conflit et autorité)

La paix est qualifiée en recourant à un lexique militarisé inscrivant la « guerre » en toile de fond. Dominent la confrontation stérile entre des partis hostiles, une impuissance à agir. Le conflit se joue entre des acteurs publics (délégués, représentants, élus) qui campent sur leurs positions. La construction du *socius* est engluée dans des revendications catégorielles, des rivalités irrésistibles, parfois ancestrales, paralysée par un rapport de force où les protagonistes institutionnels se neutralisent. Rien ne bouge. Ne se dégage ni perdant, ni gagnant, si ce n'est la force d'inertie. Le jeu est à somme nulle. Le « vivre ensemble » se réduit à une gestion au jour le jour.

Individus et collectifs peinent à faire entendre leurs voix dans un système vécu comme bloqué. Gagnent une forme de désingularisation et la généralisation d'un cynisme vindicatif. Ce statu quo ne laisse place à aucune alternative, n'offre pas de prise à l'initiative personnelle ou collective. Autrui (individu ou groupe) est considéré comme quantité négligeable. On n'attend rien de lui. Peu importe son action et le sens qu'il lui donne, il ne peut changer le cours des choses. Il est et demeure contraint par la situation, à la fois prisonnier et complice d'antagonismes qui le dépassent, lié par des loyautés de principe et des héritages qui dictent ses conduites. Le recours à un tiers est inconcevable, la coopération entre les parties, inimaginable. Amputées de leur fonction utopique, elles ne peuvent réenchanter le monde. Tout se passe comme si se mouvaient sur le terrain des êtres sociaux interchangeables, comme si le sens était à rechercher ailleurs, en extériorité, à un niveau méta (sens donné par les exigences du marché, les aléas du G20, les rapports entre les syndicats et le ministère ...).

Individus et collectifs peinent à faire entendre leurs voix dans un système vécu comme bloqué.



Pour ne pas conclure

Les conditions d'un « faire société » sont au fond, des conditions paradoxales. Il nous faut à la fois

- plus de confrontation entre nous et, sans que cela soit incompatible, plus de goût de vivre ensemble. Pensez à la fois le « être contre » et le « être avec » ;
- encourager l'initiative individuelle et motiver à plus de coopération ;
- affermir l'autorité tout en favorisant les contre-pouvoirs ;
- trouver des modalités d'un *socius* qui résistent à l'*ego* grandiose et en même temps risquent l'inattendu de l'individuation comprise comme manifestation de la singularité de l'individu

Bref, il s'agit de comprendre que chaque pôle est une ressource positive pour les trois autres.

Bertrand Bergier
Enseignant-chercheur associé au CREN
Professeur à l'UCO

Bibliographie

- Foucauld, J-B & Piveteau, D. (1995). *Une société en quête de sens*. Paris : Odile Jacob.
- Gaulejac, V. & Taboada Leonetti, I. (1994). *La lutte des places*. Paris : DDB
- Gomez-Muller, A. (1999). *Ethique, coexistence et sens*. Paris : DDB.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Mousli, M. (2005). Eloge du conflit. Mary Parker Folett et le conflit constructif. *Négociations*, 4, 21-33.
- Ricoeur, P. (1989). La liberté. *Encyclopédia Universalis*, 13, 729-735.
- Sansot, P. (2002). *Les gens de peu*. Paris : PUF
- Tocqueville, A. (1992). *De la démocratie en Amérique II*. Paris : Gallimard.